



# TEMENOS

the banking software company

---

## INVITATION À LA 17<sup>ÈME</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE TEMENOS GROUP AG (« LA SOCIÉTÉ »)

qui se tiendra le mardi 15 mai 2018 à 11h30 (ouverture  
des portes à 11h00) dans les bureaux de TEMENOS:  
2 rue de l'Ecole-de-Chimie, 1205 Genève, Suisse

---

Temenos Group AG  
Invitation à l'Assemblée Générale Ordinaire 2018



# LETTRE DU PRÉSIDENT

Chères Actionnaires, Chers Actionnaires,

C'est avec plaisir que je vous invite à la 17<sup>ème</sup> assemblée générale annuelle des actionnaires de Temenos.

Avant d'aborder quelques aspects de cette assemblée, je souhaiterais brièvement revenir sur la solide performance du groupe en 2017 et les tendances du marché.

## A PROPOS DE LA PERFORMANCE 2017

Le secteur bancaire représente le plus large marché inexploité qui s'oriente progressivement vers les logiciels intégrés. Le marché potentiel pour les logiciels de Temenos est estimé à 48 milliards de dollars. De ce fait, le business model de Temenos a toujours été centré sur la croissance : croissance des revenus, croissance du nombre de clients, croissance du nombre d'employés et croissance des profits. Développer, vendre et implémenter toujours plus de logiciels. C'est ce que nous avons accompli en 2017 grâce à l'accélération de notre croissance durant les derniers trimestres de l'année. Notre profit et notre cash-flow ont atteint des niveaux record ce qui a également permis à l'action Temenos d'atteindre un prix record.

Les clients des banques demandent de plus en plus une solution numérique complète, des services innovants procurant une satisfaction instantanée et une expérience utilisateur du niveau des plus grandes sociétés technologiques mondiales. Le marché des services bancaires est beaucoup plus concurrentiel que dans le passé du fait de la multiplication de l'offre de systèmes bancaires ouverts. Les sociétés Fintech, les banques ainsi que les différents acteurs du monde technologique sont maintenant en mesure de bénéficier de l'offre des systèmes bancaires ouverts afin de délivrer à leurs clients des services personnalisés en temps réel.

Les moteurs de l'industrie étant plus forts que jamais, nos produits font l'objet d'une demande accrue de la part des banques dans le monde entier. Etre entièrement numérique est maintenant mieux compris : cela inclut des systèmes back et front office capables de fonctionner sur le cloud et de gérer un volume toujours plus important de transactions, tout en proposant une librairie de codes de programmation (APIs) permettant aux banques de devenir des plateformes et de créer un effet de réseau.

Comme cela a été le cas dans d'autres industries qui sont passées au logiciel intégré avant les banques, seul un petit nombre de fournisseurs de logiciels a réussi à saisir cette opportunité en investissant suffisamment. Le leader du marché prend normalement la plus grosse part du marché du fait que ses produits sont meilleurs, qu'il a plus de clients et qu'il bénéficie d'un réseau plus puissant de partenaires. Tout cela permet à la valeur de son offre d'être bien supérieure à celle que peuvent offrir ses concurrents. En 2017, Temenos a continué à renforcer ses fondations afin de s'assurer de rester le fournisseur clé en matière de logiciels bancaires et ainsi de saisir le plus grand nombre d'opportunités. Nous avons gagné la plupart des contrats stratégiques sur le marché et avons continué à progresser et à implémenter nos logiciels avec beaucoup de succès. La croissance exceptionnelle de Temenos nous a permis d'investir de manière plus agressive que nos concurrents, fournissant à nos clients une plateforme supérieure ainsi qu'un modèle de partenariat ayant résisté à l'épreuve du temps et basés sur des logiciels intégrés et évolutifs.

En 2017, nous avons fait l'acquisition de Rubik, un fournisseur australien de logiciels en tant que services (SaaS) qui était déjà un partenaire de Temenos depuis 2008. Grâce à Rubik, nous avons maintenant l'infrastructure nécessaire pour étendre notre présence sur le marché australien qui est l'un des plus importants du monde.

Dans notre rapport annuel 2017, nous avons démontré notre engagement ainsi que le progrès que nous avons fait en matière de responsabilité sociale des entreprises. J'aimerais souligner un problème qui nous tient particulièrement à cœur : environ 2 milliards de personnes dans le monde n'ont toujours pas accès aux services bancaires. Chacune de nos ventes de logiciels dans les pays émergents contribue à réduire ce nombre et ainsi à combattre la pauvreté. Nous allons continuer sur cette voie.

En 2018, nous allons célébrer les 25 ans de Temenos. Nous sommes toujours aussi enthousiastes qu'il y a 25 ans et cet état d'esprit guide chacune de nos actions et de nos décisions. Depuis le début, nous croyons en nos collaborateurs et à l'originalité de nos produits. Partout, nous avons participé à la transformation de nos clients en institutions bancaires à succès. C'est la même philosophie qui nous a poussé à investir sans relâche tout au long de ces années et à agir selon une vision stratégique à long terme, tout en nous rendant conscients que chaque moment compte, chaque contrat compte et chaque client est important, peu importe sa taille. Tout au long de ces années, nous sommes restés concentrés sur notre marché cible malgré notre succès et nous allons continuer ainsi. Bien que Temenos opère aujourd'hui à une échelle bien plus importante, nous gardons toujours l'énergie et l'enthousiasme d'une start-up comme au premier jour.

Je vais répéter ce que j'ai dit l'année dernière : influencer la façon dont le secteur bancaire évolue au 21<sup>ème</sup> siècle continue à être notre but ultime, un but qui guide notre quotidien. Avec plus de 3,000 clients bancaires dans plus de 145 pays, nous sommes bien positionnés. Avec une mentalité orientée vers l'investissement local, nous espérons pouvoir contribuer positivement aux économies du monde dans lesquelles nos clients sont actifs. Le succès de toutes les personnes liées à Temenos, que ce soit ses clients, ses actionnaires, ses partenaires ou ses employés, soutiendra toujours le développement positif de notre société.

## LETTRE DU PRÉSIDENT suite

### 17<sup>ÈME</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Je souhaiterais souligner que notre approche et notre système de rémunération, incluant les objectifs et contrôles en place, sont détaillés dans le rapport de rémunération faisant partie du rapport annuel 2017. Nous accordons la priorité à une rémunération liée à la performance assurant ainsi l'alignement de nos intérêts à ceux de nos actionnaires et la réalisation d'une valeur actionnariale accrue sur le long terme.

Veuillez également vous référer à l'annexe pour de plus amples informations sur les votes liés à la rémunération.

### CONCLUSION

Les banques font l'objet d'une pression constante liée à la digitalisation, aux coûts et à la transition vers des systèmes bancaires ouverts. En tant que leader sur ce marché qui est guidé par de multiples facteurs structurels, je suis confiant que Temenos continuera sa forte croissance en 2018 et sur le moyen terme.

Nous proposons cette année un dividende de CHF 0.65 par action, ce qui représente une augmentation de 18% par rapport à l'année dernière.

Je me réjouis de vous accueillir à Genève le 15 mai prochain.



**Andreas Andreades**  
Président exécutif

# ORDRE DU JOUR ET PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## 1. RAPPORT ANNUEL 2017 INCLUANT LE RAPPORT DE RÉMUNÉRATION, LES COMPTES NON CONSOLIDÉS 2017 ET LES COMPTES CONSOLIDÉS 2017

### Proposition

Le Conseil d'administration propose l'approbation du rapport annuel 2017, incluant le rapport de rémunération, les comptes annuels non consolidés 2017 qui font apparaître un bénéfice de CHF 3,286,360 ainsi que les comptes consolidés 2017 qui font apparaître un bénéfice de USD 138,405,958.

## 2. AFFECTATION DU BÉNÉFICE RÉSULTANT DU BILAN

### Proposition

Le Conseil d'administration propose d'affecter le bénéfice disponible s'élevant à CHF 40,927,450 comme suit:

Affectation à la réserve légale générale

CHF 164,318

Report à nouveau

CHF 40,763,132

## 3. DISTRIBUTION PRÉLEVÉE SUR LA RÉSERVE ISSUE D'APPORTS EN CAPITAL

### Proposition

Sur la base des comptes audités, le Conseil d'administration propose une distribution de CHF 0.65 par action nominative, pour un montant total de CHF 45,000,000 (ce montant peut varier en fonction du nombre d'actions propres et du nombre d'actions en circulation à la date ex-dividende). Cette distribution est prélevée sur la réserve issue d'apports en capital, prenant la forme juridique d'un dividende ordinaire en espèces. D'un point de vue fiscal, ce dividende ordinaire constitue un remboursement d'une partie de la réserve générale issue d'apports en capital.

En conséquence, cette réserve générale qui s'élevait à CHF 150,842,332 au 31 décembre 2017 sera réduite comme suit:

Réserve générale issue d'apports en capital (à disposition de l'Assemblée générale)

CHF 150,842,332

Distribution provenant de la réserve générale issue d'apports en capital

CHF 45,000,000

Report à nouveau

CHF 105,842,332

Si cette distribution est acceptée, la date de détachement du droit au dividende est fixée au 18 mai 2018 (date ex-dividende). La date critère est fixée au 22 mai 2018 et le dividende sera versé le 23 mai 2018 (date de paiement). Les actions propres détenues par le groupe Temenos ne donnent pas droit au dividende.

## 4. DÉCHARGE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION

### Proposition

Le Conseil d'administration propose que la décharge soit accordée aux membres du Conseil d'administration et de la direction pour l'exercice 2017.

## 5. CHANGEMENT DE RAISON SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ

### Proposition

Le Conseil d'administration propose de changer la raison sociale de la Société de TEMENOS Group AG à TEMENOS AG en amendant comme suit l'article 1 des statuts :

### Nouvel article 1

« Il existe, sous la raison sociale TEMENOS AG (TEMENOS SA, TEMENOS LTD) (ci-après « la Société »), une société anonyme au sens des articles 620ss du Code Suisse des Obligations (CO) dont le siège social est à Genève. La durée de la Société est illimitée. »

## 6. CAPITAL CONDITIONNEL

### Proposition

Le Conseil d'administration propose d'augmenter le montant du capital conditionnel relatif aux plans d'intéressement des employés de 2,945,426 actions (i.e. 4,16% du capital-actions inscrit) à un total de 7,000,000 d'actions (représentant une dilution maximale de 9,88% du capital-actions inscrit). Le Conseil d'administration propose donc d'amender comme suit le premier paragraphe de l'article 3 quater (1) des statuts.

### Nouvel article 3 quater (1) premier paragraphe

« Le capital-actions peut être augmenté de CHF 35,000,000 au plus par l'émission d'au maximum 7,000,000 actions nominatives nouvelles entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 5 chacune par l'exercice des droits que les filiales directes ou indirectes de la Société (les « Filiales »), ou la Société elle-même, peut émettre au profit des collaborateurs de tout niveau de la Société ou de ses Filiales. Les droits de préemption ainsi que les droits de souscription préférentielle des actionnaires de la Société sont exclus. »

Le reste de l'article 3 quater (1) demeure inchangé.

## ORDRE DU JOUR ET PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION suite

### 7. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR L'ANNÉE 2019

#### 7.1 Rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'année 2019 (1<sup>er</sup> janvier-31 décembre)

##### Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver un montant global maximum de USD 7.5 millions comme rémunération fixe et variable pour l'année fiscale 2019 pour les membres du Conseil d'administration.

##### Explication

Se référer à l'annexe.

#### 7.2 Rémunération des membres du Comité exécutif pour l'année 2019 (1<sup>er</sup> janvier-31 décembre)

##### Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver un montant global maximum de USD 23.1 millions comme rémunération fixe et variable pour l'année fiscale 2019 pour les membres du Comité exécutif.

##### Explication

Se référer à l'annexe.

### 8. ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### Proposition

Le Conseil d'administration propose les réélections de Monsieur **Andreas Andreades** en tant que membre et président du Conseil d'administration ainsi que de Madame **Yok Tak Amy Yip** et de Messieurs **Sergio Giacoletto-Roggio**, **George Koukis**, **Ian Cookson**, **Thibault de Tersant**, **Erik Hansen** et **Peter Spenser** en tant que membres du Conseil d'administration, chacun(e) pour un mandat s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

#### 8.1 M. Andreas Andreades, membre et président exécutif du Conseil d'administration

Chypriote, né en 1965, M. Andreas Andreades a rejoint Temenos en 1999, tout d'abord en qualité de directeur financier puis en tant que directeur général adjoint dès 2001. Il a ensuite occupé le poste de directeur général de juillet 2003 à juillet 2011, date à laquelle il a été nommé président du Conseil d'administration. En juillet 2012 il a été nommé Président exécutif du Conseil d'administration. Depuis son arrivée à Temenos, la Société est passée de moins de 150 à plus de 4,900 collaborateurs, dépassant les 3,000 clients, générant ainsi plus de USD 730 millions de revenus annuels, une capitalisation boursière proche des USD 9 milliards, plaçant ainsi Temenos en position de leader sur le marché du logiciel bancaire. Depuis 2003 la capitalisation boursière de Temenos a connu une croissance d'environ 126% ou un taux de croissance composé de 40% par an. M. Andreades a débuté sa carrière auprès de KPMG à Londres en 1988 avant de rejoindre PepsiCo entre 1994 et 1999. M. Andreades est détenteur d'un diplôme d'ingénieur de l'université de Cambridge et est un expert-comptable agréé au Royaume-Uni.

Monsieur Andreades est membre du Comité de nomination de Temenos.

#### 8.2 M. Sergio Giacoletto-Roggio, membre et vice-président du Conseil d'administration

Suisse, né en 1949, M. Sergio Giacoletto-Roggio occupe la fonction d'Operating Partner auprès d'Advent International, une société internationale de Private equity. Depuis 2009, M. Giacoletto-Roggio a occupé des fonctions d'administrateur au sein de plusieurs sociétés publiques et privées. Il a occupé ces fonctions après avoir quitté Oracle Corporation où il a occupé les postes de Company Officer et de vice-président exécutif pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique depuis 2000. D'avril 2013 à mai 2017, M. Giacoletto a occupé la fonction de Président du Supervisory Board de la société Oberthur Technologies Group, Paris. Avant de rejoindre Oracle en 1997, M. Giacoletto-Roggio a été Président, Value Added Services pour l'Europe auprès de AT&T. Auparavant, M. Giacoletto-Roggio a passé 20 ans auprès de Digital Equipment Corporation occupant différentes fonctions dirigeantes au sein des départements services, vente, marketing et information management. M. Giacoletto-Roggio est titulaire d'une maîtrise en informatique de l'université de Turin, Italie.

Monsieur Giacoletto-Roggio est membre des Comités d'audit et de nomination et préside le Comité de rémunération de Temenos.

#### 8.3 M. George Koukis, membre du Conseil d'administration

Grec et australien, né en 1946, M. George Koukis est le fondateur de Temenos et a présidé son Conseil d'administration jusqu'en juillet 2011. M. George Koukis est actif dans l'industrie du logiciel et plus généralement dans le milieu informatique depuis plus de 40 ans, ayant débuté sa carrière auprès de Qantas où il était en charge de l'informatisation du département comptable de cette société. Il a ensuite passé six ans en Australie auprès de Management Science America où il a occupé plusieurs fonctions dirigeantes, notamment celle de directeur exécutif. M. Koukis détient un diplôme de commerce de la University of Technology de Sydney, Australie, et est un comptable certifié (Certified Practising Accountant). M. Koukis préside actuellement le Board of Trustees du Classical Opera, une organisation à but non lucratif basée au Royaume-Uni et est membre des conseils d'administration de sept sociétés privées actives principalement dans le domaine informatique et dans les technologies vertes. M. Koukis est membre du King's College de Londres et professeur-associé auprès de la University of Technology de Sydney, Australie.

## ORDRE DU JOUR ET PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION suite

### 8. ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION suite

#### 8.4 M. Ian Cookson, membre du Conseil d'administration

Suisse, né en 1947, M. Ian Cookson est actif dans le secteur financier depuis plus de 30 ans et a mis en place l'une des structures IT les plus efficaces dans le Private Banking. M. Cookson a occupé la fonction de directeur opérationnel d'EFG International et a été membre de son comité exécutif jusqu'en septembre 2007 ; M. Cookson était précédemment membre du comité exécutif d'EFG Bank (depuis 2002). Auparavant, M. Cookson occupait les fonctions de directeur général adjoint d'EFG Bank (1997-2002), de Chief Operating Officer de la Banque de Dépôts à Genève (1991-1997) et était à la tête du Management Services auprès de la CBI-TDB Union Bancaire Privée (1986-1991).

Monsieur Cookson est membre des Comités d'audit et de rémunération et préside le Comité de nomination de Temenos.

#### 8.5 M. Thibault de Tersant, membre du Conseil d'administration

Français, né en 1957, M. Thibault de Tersant est membre du conseil d'administration de Dassault Systèmes et a été son vice-président exécutif et directeur financier dès 1988, date à laquelle il a rejoint la société, et son vice-président exécutif senior à partir de 2006. Durant cette période, M. de Tersant, qui gère un groupe qui s'occupe des aspects liés à la finance, au juridique, à l'administration des ventes, au pricing, à la négociation des contrats, au contrôle interne et aux fusions/acquisitions, a mené avec succès plus de 80 acquisitions pour un total de près de USD 5 milliards ces dix dernières années. Il a supervisé l'introduction de Dassault Systèmes à la Bourse de Paris et au Nasdaq en 1996, ainsi qu'une seconde émission en 1997. M. de Tersant a plus de 25 ans d'expérience dans l'industrie informatique et est diplômé de l'ESSEC Business School et de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

Monsieur de Tersant préside le Comité d'audit de Temenos.

#### 8.6 M. Erik Hansen, membre du Conseil d'administration

Danois, né en 1952, M. Erik Hansen est actif dans le milieu informatique depuis plus de 30 ans, ayant occupé des positions dirigeantes au sein de plusieurs sociétés leaders dans le milieu informatique. M. Hansen est actuellement le Président du conseil d'administration de Myriad Group AG. Entre 2008 et 2011, M. Hansen occupa la position de directeur général et membre du conseil d'administration de Day Software AG, acquise par Adobe en 2010. Auparavant M. Hansen occupa différentes positions dirigeantes au sein notamment de TIBCO Software (2000-2004), TA Triumph Adler (1994-1997) et Apple (1990-1994), aussi bien en Europe qu'aux USA. M. Hansen est diplômé du Business College d'Horsens, Danemark.

Monsieur Hansen est membre du Comité de rémunération de Temenos.

#### 8.7 Mme Yok Tak Amy Yip, membre du Conseil d'administration

Chinoise (Hong Kong), née en 1951, Mme Amy Yip possède plus de 35 ans d'expérience dans les marchés financiers couvrant différents aspects de l'industrie. Elle occupe actuellement les postes de Managing Partner auprès de RAYS Capital Partners Limited, de directrice exécutive de Vitagreen (Hong Kong), de membre indépendant et non-exécutif du conseil d'administration d'AIG Hong Kong, de membre indépendant et non-exécutif du conseil d'administration de Fidelity Funds Board, de membre du Supervisory Board de la bourse allemande à Francfort et de membre non-officiel de la Commission on Strategic Development of the Central Policy Unit of Hong Kong Special Administrative Region. Madame Yip a débuté sa carrière auprès de Morgan Guaranty Trust Company of New York (1978 - 1985), occupant par la suite divers postes à responsabilités auprès de Rothschild Asset Management (1988-1991) et Citibank Private Bank (1991-1996). Madame Yip a également été directrice exécutive de la Reserves Management auprès de l'autorité monétaire de Hong Kong de 1996 à 2006 au sein de laquelle elle était responsable des investissements des actifs de l'Exchange Fund of Hong Kong. En 2006, Madame Yip est retournée dans le secteur privé en tant que directrice générale de la DBS Bank (Hong Kong) Limited (2006-2010) auprès de laquelle elle occupait également le poste de responsable du Wealth Management Group de la banque. En juillet 2000, Madame Yip a été récompensée par le Bronze Bauhinia Star à Hong Kong. Madame Yip est détentrice d'un M.B.A. de la Harvard Business School et d'un B.A de la Brown University.

Madame Yip est membre des Comités de rémunération et de nomination de Temenos.

#### 8.8 M. Peter Spenser, membre du Conseil d'administration

Anglais et américain, né en 1954, M. Peter Spenser a plus de 35 ans d'expérience dans le secteur des services financiers et de la technologie. Jusqu'en juin 2016 il occupait la position de Senior Partner auprès de Deloitte Consulting aux Etats-Unis où, en plus de servir un certain nombre des plus importants clients (banques mondiales, courtiers et gestionnaires de fortune), M. Spenser a dirigé plusieurs départements, notamment ceux de la gestion de placements (Investment Management), du Global Financial Services IT et de l'analyse des données. Auparavant il a occupé de nombreux postes tels que directeur de l'ingénierie auprès d'AcquiData, Inc. qu'il a cofondé (1985-1990), directeur des systèmes logiciels auprès de Magnaflux, Inc. (1982-1985) et développeur/analyste auprès de Logica (1979-1982). M. Spenser est détenteur d'un BA (Bachelor of Arts) et d'un MA (Master of Arts) en physique théorique de l'université de Cambridge ainsi que d'un PhD (Doctor of Philosophy) en astrophysique de University College de Londres.

Monsieur Spenser est membre du Comité d'audit de Temenos.

## ORDRE DU JOUR ET PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION suite

### 9. ELECTIONS DES MEMBRES DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

#### Proposition

Le Conseil d'administration propose les réélections de Madame **Yok Tak Amy Yip** ainsi que de Messieurs **Sergio Giacoletto-Roggio**, **Ian Cookson** et **Erik Hansen** en tant que membres du Comité de rémunération, chacun(e) pour un mandat s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

9.1 M. Sergio Giacoletto-Roggio

9.2 M. Ian Cookson

9.3 M. Erik Hansen

9.4 Ms. Yok Tak Amy Yip

### 10. ELECTION DU REPRÉSENTANT INDÉPENDANT

#### Proposition

Le Conseil d'administration propose la réélection de l'étude d'avocats **Perréard de Boccard S.A.** en tant que représentant indépendant pour un mandat s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

### 11. ELECTION DE L'ORGANE DE RÉVISION

#### Proposition

Le Conseil d'administration propose la réélection de **PricewaterhouseCoopers S.A.**, Genève, en tant qu'organe de révision pour un nouveau mandat d'un an.

.....

### DOCUMENTATION

Le rapport annuel 2017 (incluant le rapport de rémunération, les comptes non consolidés, les comptes consolidés et les rapports de l'organe de révision), les procès-verbaux des précédentes Assemblées générales ainsi que les statuts de la Société peuvent être commandés au siège de la Société et sont également disponibles sur le site: <https://www.temenos.com/en/about-temenos/investor-relations/>.

### PARTICIPATION

Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du **2 mai 2018 à 17h00** (date limite) pourront voter lors de cette Assemblée générale et recevront leur invitation par courrier. Ils pourront ensuite commander leur carte d'entrée auprès de [d.aret.ch](http://d.aret.ch), la société qui gère le registre des actions de Temenos Group AG.

### REPRÉSENTATION ET PROCURATIONS

Les actionnaires ne pouvant assister personnellement à l'Assemblée générale ont la possibilité de se faire représenter par une autre personne au moyen du formulaire de procuration ou par le représentant indépendant: **l'Etude Perréard de Boccard S.A.** Les actionnaires ont également la possibilité de donner leurs instructions de vote au représentant indépendant par voie électronique au moyen du mot de passe et conformément aux instructions indiqués dans les invitations à l'Assemblée générale. Les instructions de vote doivent être reçues au plus tard le **11 mai 2018 à 17h00**.

Pour le Conseil d'administration



**Andreas Andreades**  
Président exécutif

29 mars 2018



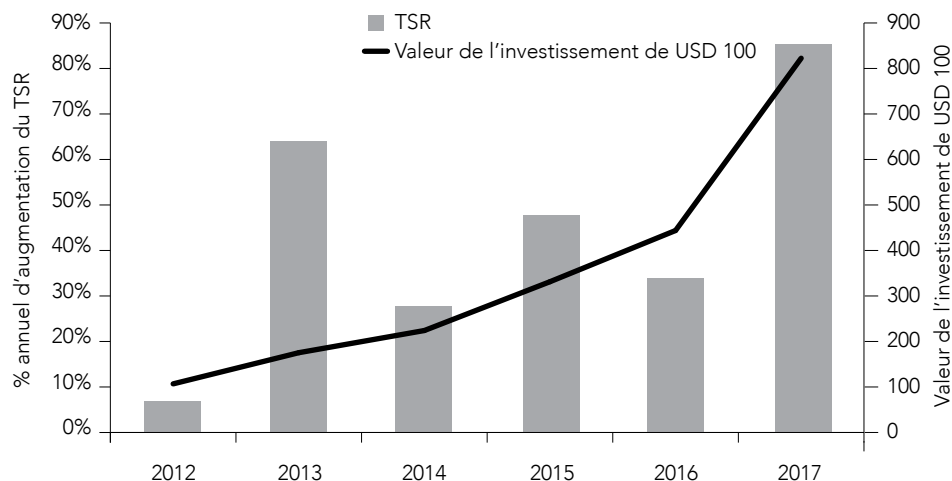
## ANNEXE – INFORMATION SUR LES PROPOSITIONS DE RÉMUNÉRATIONS (7.1 & 7.2)

Chères Actionnaires, Chers Actionnaires,

L'année 2017 a été une autre année remarquable du fait notamment de l'augmentation du rendement pour l'actionnaire. Le cours de l'action Temenos a augmenté de 76% passant de CHF 71 à CHF 125.

Le graphique ci-dessous montre la croissance annuelle et cumulée du rendement pour l'actionnaire durant ces cinq dernières années, avec un taux de croissance moyen de rendement (CAGR) de 50%.

### Croissance du rendement total des actionnaires (TSR)



Le tableau ci-dessous compare notre TSR avec celui de notre groupe de comparaison ainsi que celui de l'index S&P global software :

	2013	2014	2015	2016	2017
Temenos	64.1%	27.8%	47.9%	34.0%	85.3%
Moyenne du groupe de comparaison	50.8%	9.3%	11.7%	19.0%	30.4%
S&P Global Software Index	40.6%	17.0%	14.6%	11.3%	40.6%

Lors de l'Assemblée Générale nous sollicitons votre soutien lors des votes concernant la rémunération pour l'année 2019, à savoir :

- Conseil d'administration: USD 7.5 millions (pour 2018: USD 7.4 millions)
- Comité exécutif : USD 23.1 millions pour 5 membres (pour 2018 : USD 18.5 millions pour 4 membres)

C'est la deuxième année consécutive que nous ne demandons aucune augmentation de la rémunération des membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif (composé de 4 membres au 31 décembre 2017). L'augmentation de la rémunération des membres du Comité exécutif pour 2019 comparée à celle de 2018 est uniquement due à la promotion de M. Jean-Michel Hilsenkopf, Chief Revenue Officer, au sein de ce Comité à compter du 12 janvier 2018.

Je me réjouis du fait que la fonction « ventes » soit désormais dûment représentée au sein du Comité exécutif et je félicite M. Hilsenkopf pour sa promotion.

En 2017 nous avons continué à améliorer notre gouvernance, en particulier :

- Le Président exécutif et les membres du Comité exécutif ont tous rempli leur obligation de détenir un nombre minimum d'actions Temenos, conformément à la réglementation interne (share ownership policy) ;
- Avec la participation du cabinet Willis Towers Watson (WTW), nous avons effectué une revue approfondie de la composition de notre groupe de comparaison ainsi qu'une évaluation (benchmark) de notre plan de participation à long terme (LTIP). Du fait qu'une large majorité des éditeurs de logiciels est basée aux Etats-Unis, nous pensons qu'il est juste d'inclure dans notre groupe de comparaison une certaine proportion de sociétés basées aux Etats-Unis. Etant donné que nous souhaitons également prendre en compte les éditeurs suisses et européens, nous avons limité à 50% la part des sociétés américaines dans notre groupe de comparaison.

Temenos et son Comité de rémunération ont à cœur de continuer le dialogue avec leurs actionnaires. En 2017, nos actionnaires principaux nous ont encouragés à rester concentrés sur la croissance. En conséquence, nous avons modifié l'allocation des objectifs de nos LTIPs : 40% liés au bénéfice par action non-IFRS (EPS) et 60% liés aux revenus produit non-IFRS (précédemment : 60% bénéfice par action non-IFRS et 40% revenus produit non-IFRS).

Nous accueillons avec plaisir vos commentaires et remarques concernant notre politique de rémunération.

Nous comptons sur votre soutien lors de cette Assemblée générale.

**Sergio Giacometto-Roggio**  
Président du Comité de rémunération

# ANNEXE – INFORMATION SUR LES PROPOSITIONS DE RÉMUNÉRATIONS (7.1 & 7.2) suite

## 1. PRINCIPES DE RÉMUNÉRATION

### 1.1. Éléments de la rémunération du Président exécutif et des membres du Comité exécutif (les « Dirigeants »)

Afin d'attirer et de retenir les talents clés, il est important d'offrir une rémunération compétitive en rapport avec les niveaux du marché international. Les éléments de la rémunération ainsi que les objectifs sont les suivants :

<b>Salaire fixe</b>	· Rémunérer les Dirigeants pour leur gestion quotidienne, leur leadership et leur contribution à la Société.
<b>Autres prestations</b>	· Apporter un niveau de sécurité adapté en matière de santé et de retraite, le cas échéant également en cas d'invalidité et de décès.
<b>Rémunération variable Plan de participation à court terme</b>	· Rendre une part importante de la rémunération globale annuelle variable des Dirigeants dépendante de la réalisation des objectifs annuels clés de la Société : montants non-IFRS total des licences de logiciel, valeur annuelle des contrats SaaS, encaissement des fonds, non-IFRS EBIT (bénéfice avant intérêts et impôts) et croissance du bénéfice par action non-IFRS (non-IFRS EPS growth). · Ce type d'intéressement a un seuil d'entrée à 90%, i.e. en-dessous de 90% de réalisation de ces indicateurs clés de performance (KPIs), aucun paiement n'est dû. Le paiement maximum est plafonné à 150% en cas de dépassement de 25% de tous les objectifs.
<b>Rémunération variable Plan de participation à long terme (LTIPs)</b>	· Obtenir, par le biais de plans de participation à long terme sous forme d'actions, une part significative de la rémunération liée à la réalisation d'une valeur actionnariale accrue sur le long terme. · Inciter à une performance future durable en termes de croissance du bénéfice par action non-IFRS (non IFRS EPS) et de croissance des revenus produit non-IFRS (non IFRS product revenue). · Fidéliser et retenir les Dirigeants sur le long terme. · Les LTIPs ont un seuil d'entrée à 85% i.e. en-dessous des 85% de réalisation de ces KPIs, aucun paiement n'est dû. Le paiement maximum est plafonné à 140% en cas de dépassement de 20% de tous les objectifs. · Les LTIPs ont une période minimum d'acquisition (vesting period) de trois ans et sont émis au prix du marché.

### 1.2. Groupe de comparaison

Afin de s'assurer que la rémunération des Dirigeants est conforme à la pratique du marché, le Comité de rémunération revoit des données de référence de plusieurs autres sociétés du secteur technologique.

Temenos a revu son groupe de comparaison en 2017 en collaboration avec Willis Towers Watson et les sociétés faisant partie de ce groupe ont été sélectionnées sur la base des critères suivants :

- Sociétés que Temenos cible pour le recrutement de talents ;
- Sociétés informatiques ayant des caractéristiques opérationnelles similaires à celles de Temenos tant au niveau du caractère international, des marchés cibles que de la dynamique concurrentielle ;
- Principales sociétés informatiques européennes ; et
- Sociétés informatiques fournissant des services financiers que les analystes classent comme les plus performantes au niveau mondial.

Les sociétés AVG et Netsuite ont été acquises en 2017 et ont donc été remplacées par les sociétés Citrix et Wirecard. Toutes les autres sociétés sont les mêmes qu'en 2017.

La capitalisation boursière de Temenos se trouve proche de la médiane du groupe de comparaison qui s'élève à USD 10 milliards et avec USD 0.7 milliard de revenus en 2017 Temenos s'approche de la médiane des revenus du groupe de comparaison.

Une grande partie du groupe de comparaison de Temenos est composé de sociétés basées aux Etats-Unis. Cela s'explique par le fait que la grande majorité des éditeurs de logiciels est basée aux Etats-Unis (73 des 100 plus grandes sociétés éditrices de logiciels selon une étude de PricewaterhouseCoopers de 2014) et de ce fait représente une part significative de nos concurrents directs.

En conséquence les 17 sociétés suivantes ont été sélectionnées pour faire partie de l'indice de référence et composent donc le groupe de comparaison de Temenos :

Société	Pays	Société (suite)	Pays (suite)
ACI Worldwide	Etats-Unis	Micro Focus International plc	Royaume-Uni
Broadridge Financial Solutions	Etats-Unis	Quality Systems	Etats-Unis
Citrix	Etats-Unis	SDL	Royaume-Uni
Fidelity National Information Services	Etats-Unis	Simcorp	Danemark
Fidessa Group plc	Etats-Unis	Software AG	Allemagne
Fiserv	Etats-Unis	SS&C	Etats-Unis
Jack Henry & Associates	Etats-Unis	The Sage Group	Royaume-Uni
Intuit	Etats-Unis	Wirecard	Allemagne
Logitech International	Suisse		

### 1.3. Taux de change impactant la rémunération

La majeure partie de la rémunération relève du plan de participation à long terme (LTIP). Le prix du Stock Appreciation Right (SAR) et par conséquent la valeur LTIP sont indiqués en dollar américain (USD), ce qui n'a pas d'impact sur le taux de change (le dollar américain est la monnaie de référence des comptes du groupe). Toutefois, quelques Dirigeants sont payés en monnaie autre que le dollar américain; les taux de change utilisés pour 2019 sont les suivants :

- USD/CHF: 0.9763
- USD/GBP: 0.7412

Les propositions d'approbation des rémunérations 2019 (points 7.1 et 7.2 de l'ordre du jour) sont calculées sur la base des taux de change indiqués ci-dessus si bien que les coûts en USD peuvent différer.

## ANNEXE – INFORMATION SUR LES PROPOSITIONS DE RÉMUNÉRATIONS (7.1 & 7.2) suite

### 1. PRINCIPES DE RÉMUNÉRATION suite

#### 1.4. Éléments de la rémunération des membres du Conseil d'administration (excluant le Président exécutif)

La rémunération des membres non-exécutifs du Conseil d'administration se compose des honoraires de base et des honoraires supplémentaires en cas de présidence du Comité d'audit ou du Comité de rémunération.

### 2. EXPLICATION DES PROPOSITIONS

Conformément à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORab) et aux statuts de la Société, le Conseil d'administration propose un vote séparé sur la rémunération des membres dudit Conseil et sur celle des membres du Comité exécutif.

Nous avons choisi le vote **prospectif** sur la rémunération afin d'attirer, motiver et fidéliser les talents en s'assurant que leur rémunération soit approuvée en avance. Le vote prospectif permet également au Conseil d'administration de bénéficier en avance d'un précieux retour d'information sur la rémunération à engager. Le vote prospectif sur la rémunération porte sur l'année 2019.

Pour plus de détails sur la rémunération 2017 veuillez-vous référer aux pages 110-128 du Rapport Annuel 2017 (rapport de rémunération 2017). Le Rapport Annuel 2017 peut être consulté en ligne à la page: <http://www.temenos.com/en/about-temenos/investor-relations/reports/>.

### 3. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2019

Le Conseil d'administration propose d'approuver un montant global maximum de USD 7.5 millions (CHF 7.3 millions) comme rémunération fixe et variable pour l'année fiscale 2019 pour les membres du Conseil d'administration.

Cette proposition pour la rémunération 2019 comprend tous les membres du Conseil d'administration proposés à la réélection, à savoir :

Le Président exécutif :

- Andreas Andreades

Et les membres non-exécutifs :

- Sergio Giacoletto-Roggio, Vice-Président
- George Koukis
- Ian Cookson
- Thibault de Tersant
- Erik Hansen
- Amy Yip
- Peter Spenser

Le tableau ci-dessous montre le montant maximum de USD 7.5 millions, soumis au vote des actionnaires, concernant la rémunération des membres du Conseil d'administration, incluant son Président exécutif. A noter que pour les rémunérations 2018 et 2019, il s'agit des prévisions maximales. Tous les chiffres sont exprimés en milliers de USD.

Année fiscale	Salaire / honoraires fixes	Participation variable à court terme (seulement pour le Président exécutif) <sup>1</sup>	Autre rémunérations	LTIP (seulement pour le Président exécutif) <sup>2</sup>	Rémunération totale	Charges sociales employeur	Rémunération totale incluant les charges sociales employeur	Proposition / Approbation
2019	1,465	961	146	4,679	7,251	180	7,431	7,500
2018	1,368	941	163	4,680	7,152	191	7,343	7,415

<sup>1</sup>) La participation variable à court terme est détaillée ci-dessous à la section 5.1.

<sup>2</sup>) Les LTIPs sont détaillés ci-dessous à la section 5.2.

Temenos ne sollicite aucune augmentation de la rémunération pour la deuxième année consécutive. L'augmentation de USD 0.1 million n'est due qu'au mouvement du taux de change.

La répartition entre le Président exécutif et les membres non-exécutifs du Conseil pour l'année fiscale 2019 est indiquée dans le tableau ci-dessous. Les membres non-exécutifs ne participent pas aux plans de rémunération variable et donc leur rémunération ne comprend aucun élément variable. Tous les chiffres sont exprimés en milliers de USD.

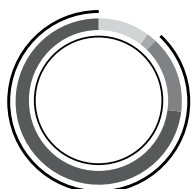
Fonction	Salaire / honoraires fixes	Participation variable à court terme (seulement pour le Président exécutif) <sup>1</sup>	Autres rémunérations	LTIP (seulement pour le Président exécutif) <sup>2</sup>	Rémunération totale	Charges sociales employeur	Rémunération totale incluant les charges sociales employeur
Président exécutif	641	961	132	4,679	6,414	136	6,550
Membres non-exécutif du Conseil	824	0	14	0	838	43	881

## ANNEXE – INFORMATION SUR LES PROPOSITIONS DE RÉMUNÉRATIONS (7.1 & 7.2) suite

### 3. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2019 suite

La proposition 2019 concernant la rémunération du Président exécutif est représentée dans le tableau ci-dessous qui fait ressortir que 88% de la rémunération totale (rémunération variable court terme et plan de participation à long terme) est sujette à la réalisation de critères de performance. Le Conseil d'administration est d'avis que la haute proportion de la rémunération variable aligne la rémunération des Dirigeants au succès à long terme de la Société et à la réalisation d'une valeur actionnariale accrue sur le long terme.

#### 2019 PRÉSIDENT EXÉCUTIF



● Salaire/honoraires fixes	10%
● Autres rémunérations	2%
● Participation variable à court terme	15%
● LTIP	73%
○ Rémunération à risque	88%

### 4. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR L'ANNÉE 2019

Le Conseil d'administration propose d'approuver un montant global maximum de USD 23.1 millions (CHF 22.6 millions) comme rémunération fixe et variable pour l'année fiscale 2019 pour les membres du Comité exécutif.

A compter du 12 janvier 2018, le Comité exécutif comprend les membres suivants:

- David Arnott, Directeur général (CEO)
- Max Chuard, Directeur financier / Directeur opérationnel (CFO/COO)
- Jean-Michel Hilsenkopf, Directeur revenus (CRO)
- André Loustau, Directeur technologie (CTO)
- Mark Winterburn, Directeur produit (CPO)

Le tableau ci-dessous montre le montant maximum proposé de USD 23.1 millions concernant la rémunération des membres du Comité exécutif. A noter que pour les rémunérations 2018 et 2019 il s'agit des prévisions maximales. Tous les chiffres sont exprimés en milliers de USD.

Année fiscale	Salaire	Participation variable à court terme <sup>1</sup>	Autres rémunérations	LTIP <sup>2</sup>	Rémunération totale	Charges sociales employeur	Rémunération totale incluant les charges sociales employeur	Proposition / Approbation <sup>3</sup>
2019	2,499	3,748	282	14,430	20,960	2,024	22,984	23,100
2018 prévision (incl. CRO)	2,499	3,748	282	14,430	20,960	2,024	22,984	25,900
2018 approuvée	2,032	3,048	258	11,196	16,534	1,920	18,454	18,500

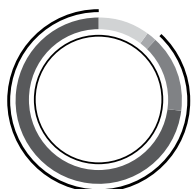
<sup>(1)</sup> La participation variable à court terme est détaillée ci-dessous à la section 5.1.

<sup>(2)</sup> Les LTIPs sont détaillés ci-dessous à la section 5.2.

<sup>(3)</sup> Les statuts de la Société permettent une augmentation de 40% du montant total de la rémunération pour un nouveau membre du Comité exécutif, i.e. un maximum de USD 25.9 millions. L'augmentation pour le CRO représente 25%. L'augmentation de 4.6 million est donc uniquement due à l'addition du CRO au Comité exécutif.

La proposition 2019 est représentée dans le tableau ci-dessous qui fait ressortir que 87% de la rémunération totale est sujette à la réalisation de critères de performance (LTIP et rémunération variable à court terme). Le Conseil d'administration est d'avis que la haute proportion de la rémunération variable aligne la rémunération des Dirigeants au succès à long terme de la Société et à la réalisation d'une valeur actionnariale accrue sur le long terme.

#### 2019 COMITÉ EXÉCUTIF



● Salaire	12%
● Autres rémunérations	1%
● Participation variable à court terme	18%
● LTIP	69%
○ Rémunération à risque	87%

## ANNEXE – INFORMATION SUR LES PROPOSITIONS DE RÉMUNÉRATIONS (7.1 & 7.2) suite

### 5. EXPLICATION CONCERNANT LES ÉLÉMENTS DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE

#### 5.1. Participation à court terme

La participation à court terme 2019 est sujette à la réalisation d'objectifs. Les KPIs ci-dessous sont ceux qui devraient être utilisés pour la rémunération des Dirigeants, à savoir :

- Montant total non-IFRS des licences de logiciel (pondéré à 40%)
- Valeur annuelle des contrats Logiciel en tant que service (Saas) (pondéré à 15%)
- Bénéfice par action non-IFRS (pondéré à 20%)
- Cash flow d'exploitation (operating cash) (pondéré à 25%)

Durant ces dernières années, les vendeurs et les directeurs régionaux de Temenos se sont de plus en plus impliqués dans les contrats SaaS. SaaS est un secteur en pleine croissance. Il est important que les équipes de vente soient motivées à vendre des contrats SaaS de la même manière que les autres contrats de licence. En 2018, nous avons décidé d'inclure cette initiative stratégique dans la rémunération variable des Dirigeants et nous comptons continuer ainsi en 2019.

Les objectifs seront basés sur le budget 2019, tel qu'il sera approuvé par le Conseil d'administration. Le Conseil d'administration fixera des objectifs ambitieux conformes à ceux des années précédentes, par exemple pour les années 2013 et 2014 le paiement réel pour le Président exécutif, le Directeur général et le Directeur financier/Directeur opérationnel était respectivement de 63% (2013) et 32% (2014).

2015, 2016 et 2017 ont été des années de succès pour Temenos durant lesquelles le pourcentage de réalisation des objectifs a été respectivement de 104% (rémunéré à 108%), 104% (plafonné à 100%) et 108% (rémunéré à 114%).

Cela a eu un impact sur la croissance du cours de l'action Temenos et sur le rendement pour l'actionnaire durant ces années.

#### 5.2. Plan d'intéressement à long terme

Le plan d'intéressement à long terme de Temenos est basé sur les SARs (Stock Appreciation Rights). Un SAR est un élément incitatif octroyé aux employés qui aligne leurs intérêts sur ceux des actionnaires et qui équivaut à l'appréciation du cours de l'action Temenos sur une période donnée. De la même manière qu'un stock option, les SARs ne sont avantageux que si le cours de l'action augmente ; la différence est qu'avec les SARs, l'employé ne paye pas le prix d'exercice mais reçoit le nombre d'actions correspondant à la valeur de la différence entre le prix d'octroi et le prix de l'action au moment de l'exercice. L'employé peut ensuite choisir de vendre ses actions et recevoir le prix de vente en espèce ou de les garder. Cela veut donc dire que la dilution sur les SARs non encore exercés n'est connue qu'au moment de l'exercice car elle dépend du prix de l'action à ce moment. Par exemple, si 1,000 SARs à un prix d'octroi de USD 50 sont exercés quand le cours de l'action est à USD 100, alors le gain est de USD 50,000 (équivalent à 500 actions).

Quand il s'agit d'octroyer des SARs, le Comité de rémunération revoit la dilution projetée afin de s'assurer qu'elle reste dans les limites de l'objectif, i.e. entre 1% et 2% par an sur une base CAGR. La dilution pour la période 2014-2017 sur une base CAGR était de 1.6% par an. Il faut noter que cette dilution concerne 2 plans de SARs qui ont été acquis au-dessus de l'objectif. Cela est à comparer à une croissance du bénéfice par action de 19.4% par an pendant la même période.

Nous proposons d'octroyer les SARs 2019 en 2019 après le jour de la publication des résultats de l'année 2018. Les SARs seront octroyés au prix de clôture du marché de l'action Temenos du jour de la date d'octroi. Le nombre de SARs sera calculé sur la base d'une valeur d'option par SAR à ce jour précis.

La date d'acquisition (vesting) des SARs 2019 correspond à la date d'approbation par le Conseil d'administration des comptes clos au 31 décembre 2021, celle-ci devant avoir lieu en février 2022. L'octroi devrait être divisé en deux parties indépendantes l'une de l'autre : 40% est conditionnelle aux objectifs du bénéfice par action non-IFRS et 60% aux objectifs des revenus produit non-IFRS pour les années 2019-2021 inclus.

L'octroi correspond au montant le plus élevé entre :

- La réalisation des objectifs annuels, divisée à parts égales de réalisation (33.3%) pour chaque année du plan, soit 2019, 2020 et 2021. Il n'y a pas d'élément supplémentaire de rémunération en cas de dépassement de ces objectifs annuels.
- La réalisation cumulée des objectifs au-delà de 85% de la somme des objectifs annuels. En cas de réalisation des objectifs entre 85% et 100%, un montant réduit proportionnellement sera acquis. Aucun SAR ne sera acquis à un taux de réalisation inférieur à 85%. En cas de dépassement des objectifs, l'acquisition des SARs est calculée selon le tableau ci-dessous. En cas de performance intermédiaire, l'attribution est calculée selon la méthode linéaire.

Bénéfice par action cumulé non-IFRS ou revenus de produit : réalisé en % de l'objectif cumulé	85%	92.5%	100%	110%	120%
Proportion du vesting	0%	50%	100%	120%	140%

Comme dans chacun des plans précédents, le Conseil d'Administration déterminera les objectifs des trois ans 2019-2021 en termes de bénéfice par action non-IFRS et de revenus produit non-IFRS pour le plan SARs 2019. Les objectifs continueront à être fixés à des niveaux élevés et ambitieux afin de maintenir le lien direct entre rémunération et performance. Notre intention est que les Dirigeants ne perçoivent des avantages que s'ils créent de la valeur actionnariale. Les objectifs du plan 2019-2021 seront établis lorsque le plan triennal sera approuvé, soit vers la fin 2018 ; toutefois, et à titre indicatif, les objectifs du bénéfice par action non-IFRS pour 2018-2020 sont basés sur un CAGR de 15% pour cette période de 3 ans. Les objectifs des revenus produits non-IFRS, étant considérés comme commercialement sensibles, il n'est pas dans l'intérêt de la Société de les dévoiler par avance. La performance de ces objectifs sera divulguée lors du vesting pour autant que la nature sensible de ces éléments n'existe plus.

Temenos comptabilise les plans de participation à long terme selon les standards IFRS 2. Les SARs sont évalués à leur juste valeur par une société indépendante utilisant le Enhanced American Model qui est conforme aux standards IFRS 2. La valeur de réalisation des objectifs est incluse dans le rapport de rémunération ainsi que dans les propositions de vote. Le modèle utilisé comporte un certain nombre de paramètres variables, comme la volatilité boursière de l'action Temenos, pour déterminer la juste valeur de l'octroi.

Temenos Headquarters SA  
2 Rue de L'Ecole-de-Chimie  
CH-1205 Geneva  
Switzerland  
Tel: +41 22 708 1150  
Fax: +41 22 708 1160  
[www.temenos.com](http://www.temenos.com)

---

©2018 TEMENOS HEADQUARTERS SA – all rights reserved.  
Warning: This document is protected by copyright law and international treaties. Unauthorised reproduction of this document, or any portion of it, may result in civil and criminal penalties, and will be prosecuted to the maximum extent possible under law.

---

TEMENOS and TEMENOS T24 are registered trademarks and is a trademark of the TEMENOS Group. For further details on the registered TEMENOS Group trademarks – please refer to the website [www.temenos.com](http://www.temenos.com). 